

**Zeitschrift:** Rapport annuel / Office national suisse du tourisme  
**Herausgeber:** Office national suisse du tourisme  
**Band:** 22 (1962)

**Anhang:** Comptes annuels et bilan 1962  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Office National Suisse du Tourisme Zurich  
Comptes annuels et bilan 1962



<i>Charges</i>	<b>28 750.65</b>	<b>I. Organes . . . . .</b>	<b>37 595.20</b>
	11 733.30	1. Assemblée générale et rapport annuel . . . . .	19 981.30
	9 964.80	2. Comité . . . . .	10 195.50
	7 052.55	3. Bureau . . . . .	7 418.40
	<b>918 136.21</b>	<b>II. Direction de Zurich . . . . .</b>	<b>944 842.67</b>
		4. Dépenses pour le personnel	
	616 399.30	a) Traitements . . . . .	690 882.60
	77 334.30	b) Assurance du personnel . . . . .	50 303.25
	11 960.35	c) AVS/AI/AM . . . . .	16 642.25
	16 664.—	d) Pensions . . . . .	24 734.23
		5. Loyer et frais d'ameublement	
	40 068.85	a) Loyer . . . . .	42 137.35
	10 380.70	b) Entretien des bureaux . . . . .	10 671.40
	44 584.35	c) Mobilier . . . . .	22 847.60
	1 684.55	d) Assurance . . . . .	1 784.80
	18 981.20	6. Matériel de bureau . . . . .	21 278.30
	35 873.27	7. Ports, télégrammes, téléphone . . . . .	44 026.14
	695.70	8. Bibliothèque . . . . .	1 025.94
	2 528.71	9. Intérêts passifs, frais de finance, pertes de change	1 475.28
	40 980.93	10. Frais généraux et imprévus . . . . .	17 033.53
		<b>III. Publicité</b>	
	<b>5 153 585.71</b>	<b>A. Agences et représentations à l'étranger . . . . .</b>	<b>5 177 170.93</b>
		11. Dépenses pour le personnel	
	3 032 204.08	a) Traitements . . . . .	3 320 703.55
	184 439.59	b) Assurance du personnel . . . . .	270 221.75
	40 272.65	c) AVS/AI/AM . . . . .	43 306.15
	1 596 669.39	12. Frais généraux . . . . .	1 142 939.48
	300 000.—	13. Versement au fonds de rénovation des agences	400 000.—

*Année précédente*  
Fr.

1962  
Fr.

*Charges*

<b>3 838 961.73</b>	<b>B. Moyens publicitaires . . . . .</b>	<b>4 422 970.93</b>
	14. Insertions . . . . .	1 099 364.55
	15. Prospectus, etc. . . . .	711 534.50
	16. Affiches . . . . .	84 206.05
	17. Affichage et publicité cinématographique . .	99 234.47
	18. Production de films . . . . .	336 120.80
	19. Photographie . . . . .	32 867.23
	20. Radio et télévision . . . . .	22 371.05
	21. Service films et conférences . . . . .	42 938.55
	22. Vitrites, expositions et foires . . . . .	309 793.65
	23. Billets gratuits . . . . .	4 563.85
	24. Organes de l'ONST . . . . .	209 933.—
	25. Campagnes diverses . . . . .	322 987.33
	26. Permis de libre parcours (convention CFF/ ONST) . . . . .	13 220.55
	27. Frais de transport, douane, ports et matériel d'emballage . . . . .	441 411.15
	28. Voyages d'affaires et frais de représentation du Siège Central et des agences . . . . .	190 140.—
	29. Contribution de propagande . . . . .	190 000.—
	30. Voyages d'étude pour agents de bureaux de voyages . . . . .	23 734.50
	31. Service de presse . . . . .	88 549.70
	32. Réserve pour l'Exposition Nationale Suisse 1964	200 000.—
<b>222 479.35</b>	<b>IV. Excédent de recettes . . . . .</b>	<b>21 648.33</b>
<hr/> <b>10 161 913.65</b> <hr/>		<hr/> <b>10 604 228.06</b> <hr/>

*Actif*

<b>1 359 067.52</b>	<b>I. Disponibilités</b> . . . . .	<b>1 872 537.62</b>
5 697.48	a) Caisse . . . . .	6 528.45
906 267.54	b) Chèques postaux . . . . .	725 970.72
312 039.50	c) Banques . . . . .	994 975.45
135 063.—	d) Titres . . . . .	145 063.—
<b>1 210 938.72</b>	<b>II. Avoirs</b> . . . . .	<b>1 138 556.30</b>
492 690.55	a) Agences et représentations à l'étranger . . . . .	676 813.80
424 283.97	b) Prêts et débiteurs . . . . .	199 781.30
2 315.—	c) Cotisations non encore encaissées . . . . .	1 225.—
973.95	d) Intérêts pro rata sur titres . . . . .	955.10
290 675.25	e) Actif transitoire . . . . .	259 781.10
<b>50 003.—</b>	<b>III. Valeurs immobilisées</b> . . . . .	<b>50 003.—</b>
50 000.—	a) Immeubles . . . . .	50 000.—
3.—	b) Mobilier . . . . .	3.—
<b><u>2 620 009.24</u></b>		<b><u>3 061 096.92</u></b>

*Passif*

<b>458 375.65</b>	<b>I. Dettes à court terme</b> . . . . .	<b>369 358.60</b>
159 824.65	a) Agences et représentations à l'étranger . . . . .	82 116.20
152 465.35	b) Créanciers . . . . .	49 114.25
146 085.65	c) Passif transitoire . . . . .	238 128.15
<b>1 235 202.08</b>	<b>II. Réserves</b> . . . . .	<b>1 743 658.48</b>
616 791.67	a) Fonds de rénovation des agences . . . . .	938 238.07
116 095.41	b) Fonds pour concours graphiques et littéraires . . . . .	105 095.41
2 315.—	c) Delcredere . . . . .	325.—
500 000.—	d) Réserve pour l'Exposition Nationale Suisse 1964 . . . . .	700 000.—
<b>926 431.51</b>	<b>III. Fonds de compensation</b> . . . . .	<b>948 079.84</b>
703 952.16	Etat au début de l'année . . . . .	926 431.51
222 479.35	Excédent de recettes . . . . .	21 648.33
<b><u>2 620 009.24</u></b>		<b><u>3 061 096.92</u></b>

DÉCOMPTE  
DU FONDS DE  
RÉNOVATION DES  
AGENCES 1962

**Recettes**

1. Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 1962 . . . . .	616 791.67
2. Dédommagement pour anciens locaux de l'agence de Lisbonne . . . . .	27 071.20
3. Apport de fonds de l'exercice 1962 . . . . .	400 000.—
	<u>1 043 862.87</u>

**Dépenses**

1. Aménagement de l'agence de Francfort . . . . .	9 754.85
2. Aménagement de l'agence de Copenhague . . . . .	3 228.95
3. Aménagement de l'agence de Londres . . . . .	14 482.10
4. Aménagement de l'agence de Madrid . . . . .	1 020.35
5. Aménagement de l'agence de Milan . . . . .	7 934.80
6. Aménagement de l'agence de New York . . . . .	15 778.90
7. Aménagement de l'agence de Paris . . . . .	1 676.80
8. Aménagement de l'agence de Rome . . . . .	5 280.50
9. Aménagement de l'agence de Stockholm . . . . .	2 255.15
10. Aménagement de l'agence de Vienne . . . . .	44 212.40
11. Etat au 31 décembre 1962 . . . . .	938 238.07
	<u>1 043 862.87</u>

DÉCOMPTE  
DU FONDS  
POUR CONCOURS  
GRAPHIQUES ET  
LITTÉRAIRES 1962

**Recettes**

1. Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 1962 . . . . .	<u>116 095.41</u>
---	-------------------

**Dépenses**

1. Concours graphiques et littéraires . . . . .	11 000.—
2. Etat au 31 décembre 1962 . . . . .	105 095.41
	<u>116 095.41</u>

RAPPORT  
DES CONTROLEURS

En exécution du mandat qui nous a été confié, nous avons, les 4 et 5 mars 1963, vérifié les comptes annuels 1962, ainsi que le bilan au 31 décembre 1962, qui boucle avec fr. 3061096.92 à l'actif et au passif. Nous avons constaté qu'ils correspondent aux livres parfaitement tenus et répondant aux prescriptions légales.

L'excédent de recettes de l'exercice, s'élevant à fr. 21648.33 a été porté au crédit du fonds de compensation.

Nous proposons à l'assemblée générale d'approuver le bilan et les comptes annuels pour 1962 et d'en donner décharge aux organes administratifs.

Zurich, le 5 mars 1963

Les contrôleurs:

Rüfenacht, chef du contrôle

P. Juon

Ch. Leppin